

le GARD

s'engage pour une alimentation de qualité



www.gard.fr

La politique alimentaire du Gard, **lauréate** du programme national pour l'alimentation



Un engagement pour ...

- l'accès des Gardois à une alimentation, sûre et de qualité
- la valorisation des produits locaux et de l'agriculture gardoise
- l'éducation des jeunes à une alimentation équilibrée
- la lutte contre le gaspillage alimentaire



Bien manger
c'est l'affaire de tous!

Programme National pour l'Alimentation

alimentation.gouv.fr

➤ L'accompagnement au cœur de notre action

Interview de Denis Bouad, Président du Département du Gard

En quoi le Gard est-il leader en terme d'alimentation ?

Le Département du Gard œuvre depuis de nombreuses années pour une agriculture saine et de qualité. Grâce à nos politiques incitatives, nous sommes déjà le 2^{ème} département français pour le nombre de producteurs bio. Nous travaillons désormais à faire profiter les Gardoises et les Gardois de cette réussite dans leur alimentation au quotidien.

Quelles sont les évolutions majeures de ces dernières années ?

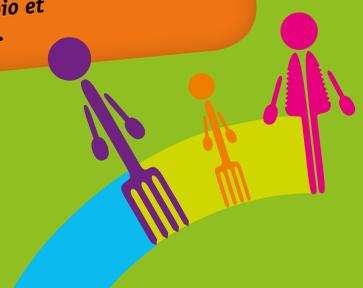
Savoir se positionner face à la concurrence, communiquer sur les terroirs, jouer la carte de l'identification, de la traçabilité et du goût... Je crois aussi que nous avons osé miser sur la proximité. Avec l'ensemble des professionnels de l'agriculture, nous nous appliquons au quotidien à rapprocher l'offre de la demande sur notre territoire. L'approvisionnement local en restauration collective est pour nous l'aboutissement de cette démarche.

Ont-elles un impact sur les habitudes alimentaires ?

Les dernières études sur les maladies cancérigènes l'ont démontré. Ce que nous mangeons peut contribuer à dégrader notre santé. A l'inverse, les bons produits qui figurent d'ailleurs au programme des régimes méditerranéens assurent forme et longévité. Manger est un acte responsable pour soi-même, pour les autres et pour le territoire. Il nous appartient de mettre une telle alimentation à portée de tous.

" La politique alimentaire du Département du Gard est le fruit d'un partenariat territorial fort grâce à la convergence de ses politiques agricoles et sociétales. Cette dynamique illustre pleinement l'attractivité du Gard, territoire où il fait bon vivre. "

Madame Cathy CHAULET,
Vice-Présidente du Département du Gard déléguée au développement du bio et des circuits courts, à la qualité alimentaire et à la restauration collective.



➤ Sur le terrain, les leviers d'intervention du département

La structuration de l'offre en amont

Préserver le foncier agricole



La Grange des Prés 120 ha de terres confiés aux agriculteur

Faciliter l'installation



Coup de pouce Couveuse agricole

Accompagner à la structuration



Le Raspaillou, structuration d'une filière, du blé à la baguette

Dégager des revenus pour les agriculteurs



Castane, Groupement de producteurs de châtaignes des Cévennes

Le développement de l'accès pour tous

Multiplier les points de vente



"Entre Thym et Châtaigne" Boutique paysanne

Pénétrer le marché de la restauration collective



Collège de Calvisson Approvisionnement local en cantine

Education à la consommation et valorisation des produits

Favoriser la cohésion sociale



Jardins familiaux de la Roselière

Valoriser un produit du terroir



Charte de qualité Militant du Goût

Sensibiliser les scolaires



Les ateliers du Mas d'Asport

La politique alimentaire départementale est une politique transversale à laquelle plusieurs directions et services du département participent.

Elle s'adresse à l'ensemble des territoires et prévoit une animation territoriale, dont vous pouvez faire partie si vous le souhaitez.

**Vous avez un projet, vous avez une question ?
N'hésitez pas à nous contacter :**

Service Aménagement Agricole et Qualité Alimentaire
Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat

Conseil Départemental du Gard
3, rue Guillemette – 30044 Nîmes Cedex 9
Tél. 04 66 27 35 12
Mail : anne-sophie.leplat@gard.fr

*Faites nous part de vos initiatives sur
climattitude.gard.fr*

Les partenaires de la Politique Alimentaire du Département :

